

N°49/2021

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 13 octobre 2021

OBJET : LOCATION APPARTEMENT T2 (RDC DU BATIMENT DE LA POSTE)

Le treize octobre deux mille vingt et un à dix-neuf heures, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie d'Aubessagne, sous la présidence de M. ACHIN Richard, MAIRE

Nb de membres en exercice : 16

Secrétaire de séance : Sylvie GIRAUD

Convocation en date du : 7 octobre 2021

PRESENTS : ACHIN Richard, BLANC Serge, BOYER-JOLY Gilbert, CATELAN Richard, CATELAN Thierry, GIRAUD Sylvie, GRAS Julien, GRIVEL Norbert, HELSEN Véronique, MAGNAN Richard, PRAT Denis, ROCHAS Alain

EXCUSES : AUBERT Sylvain (pouvoirs donnés à BOYER-JOLY Gilbert), BARBAN Daniel (pouvoirs donnés à CATELAN Thierry), OLLIVIER Nathalie (pouvoirs donnés à MAGNAN Richard)

ABSENTS : GALLAND Daniel

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'appartement de type T2, situé au RDC du bâtiment de la poste est vacant. Des travaux de rénovation ont été effectués.

Il propose de fixer le montant du loyer, de la caution et de sélectionner un candidat parmi les candidatures. Il souhaite également que le locataire s'engage à proposer un cautionnaire au moment de la signature du bail.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** de louer l'appartement T2 sis au RDC du bâtiment de la poste à M. AUBART Xavier à compter du 1^{er} novembre 2021
- **FIXE** le loyer mensuel sans charge à 220€
- **FIXE** la caution à 220€
- **DEMANDE** à ce qu'une caution solidaire soit mise en place
- **DONNE** tous pouvoirs à Monsieur Le Maire pour signer les pièces afférentes à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, à Aubessagne, les jours mois et ans susdits.

LE MAIRE,
Richard ACHIN

COMMUNE d'AUBESSAGNE

Quartier derrière le Serre – Chauffayer - 05800 AUBESSAGNE - Tel : 04 92 55 22 43- Fax : 04 92 55 27 13

Mail: mairie.aubessagne@orange.fr